



Québec, le 12 août 2004

Madame Nicole Boulet
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre de l'Environnement, M. Thomas Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat d'enquêter et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale dans le cadre du projet d'amélioration de la sécurité sur la route 185 entre Cabano et Saint-Louis-du-Ha! Ha! par le ministère des Transports et ce, à compter du 7 septembre 2004.

Je vous confie, par la présente, la responsabilité de ce mandat d'enquête et de médiation. Je précise que le BAPE doit faire parvenir son rapport au ministre dans les 30 jours s'il n'y a pas médiation, et dans les 60 jours s'il y a médiation.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

André Harvey

c.c.: M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE